



HAL
open science

Le tumulus-cromlech de Méhatzé (Méhatzé V - Banca)

Jacques Blot

► **To cite this version:**

Jacques Blot. Le tumulus-cromlech de Méhatzé (Méhatzé V - Banca). *Munibe. Ciencias naturales*, 1978, 30 (4), pp.173–180. hal-02466740

HAL Id: hal-02466740

<https://univ-pau.hal.science/hal-02466740>

Submitted on 12 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le tumulus-cromlech de Méhatzé (Méhatzé V - Commune de Banca) - Compte-rendu de fouilles -

Jacques BLOT*

I. CIRCONSTANCES DE DÉCOUVERTE

Lors de nos prospections de 1971 en Basse-Navarre, nous avons été frappé par la richesse en Vestiges Protohistoriques de la crête montagneuse qui délimite, à l'Est, la vallée des Aldudes; les résultats de nos investigations avaient été publiés dans le Bulletin du Musée Basque (4.^o trimestre 1972) et en particulier un ensemble archéologique découvert au col de Méhatzé (Ouest) comportant 2 Tumulus très nets et un Cromlech. Ayant eu depuis l'occasion de revoir le terrain de nombreuses fois, sous des éclairages variés, à des saisons différentes, nous avons noté en 1974 un 4^{ème} Cromlech, ainsi que quatre pierres, à peine visibles au-dessus du sol, et pour lesquelles un point d'interrogation demeurerait: cinquième monument?

Quelle ne fut pas notre stupéfaction en 1976 de constater, lors d'une tournée de contrôle, que des fouilles avaient été entreprises sur ce qui était bien en effet un cinquième vestige archéologique. Un cercle de pierres avait été ainsi superficiellement dégagé puis à nouveau recouvert: toutefois, ce travail attirait fortement l'attention, et le monument étant situé sur un lieu de passage nous avons jugé nécessaire de pratiquer une fouille de sauvetage avant que d'autres passants ne s'attaquent au centre même du monument. Autorisation nous fût très aimablement accordée par Mr. Inchauspé Gratian, maire de Banca, et par la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.

II. SITUATION DU MONUMENT - CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Le vestige étudié ici fait donc partie d'un ensemble de monuments érigés au col de Méhatzé (Ouest), au pied et légèrement au Sud, Sud-Ouest du mont du même nom entre les bornes frontières 167 et 168 (cf. fig. 1).

Coordonnées géographiques:

Carte IGN au 1/25.000
 St. Jean Pied de Port 5-6
 300,550 - 93,325
 Altitude 1.168 m.

Coordonnées cadastrales du monument fouillé:

Commune de Banca
 Parcelle n.^o 54. Section F.

Contexte archéologique:

Contexte immédiat: Nous comptons au niveau de ce col et de part et d'autre de la frontière un ensemble de 5 monuments répartis comme suit (fig. 1). Reprenons la publication de 1972 (1), on note dès l'abord et très visibles, les trois vestiges déjà cités à savoir:

Méhatzé I: Cromlech formé de 14 pierres disposées en un cercle de 4 m de diamètre. Tumulus central très peu visible.

Méhatzé II: Situé à 15 m au Nord-Est de la borne 167. Tumulus de 3,60 m de diamètre pour 0 m 30 de haut. Une trentaine de pierres sont visibles; au centre dépression nettement marquée.

Méhatzé III: Situé à environ 18 m à l'Est du précédent. Tumulus de 6 m de diamètre

(*) Membre du Centre de Documentation Archéologique d'Arthous (40). Correspondant de la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine. St. Jean de Luz 64500.

(1) J. BLOT: «Nouveaux vestiges mégalithiques en Pays Basque (IV). Cromlechs de Basse-Navarre et Tumulus», p. 204. Bulletin du Musée Basque n.^o 58, 4.^o trimestre 1972.

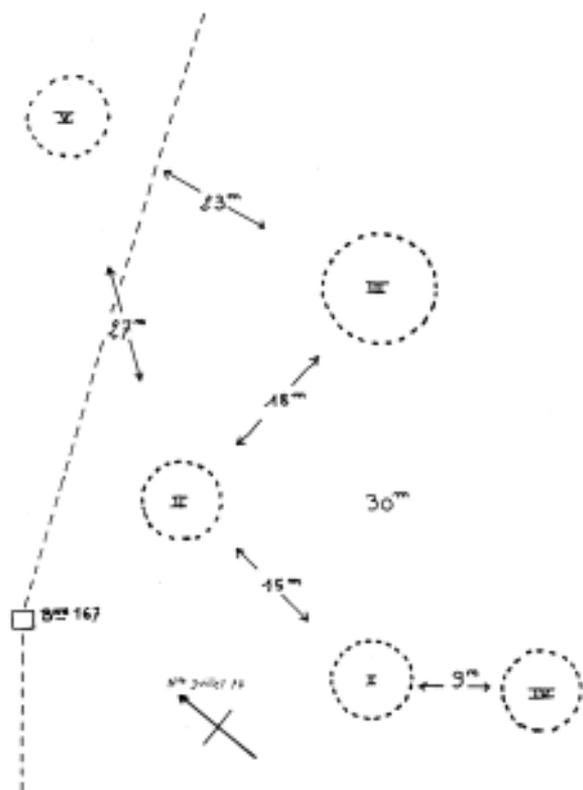


Fig. 1. Les monuments du col de Méhazté Ouest. Disposition générale.

pour 0m 40 de haut. Constitué de terre et de pierres très abondantes, celles de la périphérie semblant délimiter un cromlech. Dépression centrale de m de diamètre pour 0 m 40 de profondeur.

C'est ultérieurement, en 1974 que nous avons remarqué les deux vestiges suivants:

Méhazté IV: Cromlech de 4m de diamètre, délimité par 6 pierres, dont deux particulièrement importantes au Sud-Est et au Nord-Est; situé à 9 m au Sud-Est de Méhazté I.

Méhazté V: Seules apparaissaient 4 pierres, délimitant un cercle de 3 m 50 environ, sur un sol parfaitement plat. Il est évident que nous n'aurions jamais pu affirmer la présence d'un monument, mais simplement sa probabilité si les travaux ultérieurs n'avaient permis de le mettre à jour. C'est exactement ce qui nous était arrivé à propos du Tumulus de Souhamendi III (2).

(2) J. BLOT: «Le Tumulus de Souhamendi III», compte-rendu de fouilles. Bulletin du Musée Basque n.° 75. 1.^{er} trimestre 1977.

Contexte archéologique régional: La vallée des Aldudes se présente, comme un cul de sac délimité sur 3 Côtés (Ouest, Sud, Est) par une crête montagneuse quasi continue en forme de U. Quelques rares cols en permettent le franchissement dans les sens Est-Ouest ou Nord-Sud. La plupart du temps, surtout à l'Ouest et à l'Est, ces crêtes sont d'excellents pâturages d'altitude, et elles supportent le tracé de nombreuses pistes pastorales. Comme il fallait s'y attendre, un grand nombre de vestiges protohistoriques parsèment ces hauteurs. On compte pour l'ensemble de ce cadre montagneux 15 Dolmens, 30 Cromlechs, 23 «Tumulus» ou «Tumulus-Cromlechs» et 3 Monolithes. Remarquons l'absence de «fonds de Cabane» (ou «Tertre d'habitats»); nous avons déjà exprimé notre point de vue à ce sujet (3).

La longue piste de transhumance qui parcourt la crête montagneuse de l'Adarza au mont Lindus met en communication la vallée des Aldudes avec le Val d'Erro par le col de Lindus. Elle fut de tous temps très empruntée ainsi qu'en témoignent les 14 Cromlechs et les 8 Tumulus qui la jalonnent du Nord au Sud (4). Son passage au col de Méhazté lui aussi fort riche en vestiges, comme nous venons de le voir, ne fait que souligner l'intimité qui a toujours existé entre pistes de trashumance et tombes protohistoriques.

III. CONDITIONS ET RESULTATS DE LA FOUILLE:

A— Conditions et Techniques de la fouille:

Aidé d'une équipe d'amis bien habitués à ce travail parmi lesquels nous avons le plaisir de compter ce jour-là, le Capitaine de Gendarmerie Baudoin, de Mauléon, nous avons pu pratiquer cette fouille dans les meilleures conditions, au cours de deux très belles journées de juillet 1977. Nous tenons à remercier Mr. R. Arambourou, du CNRS, d'avoir bien voulu éclairer nos travaux de ses précieux commentaires.

«Tumulus de la région de Sare (Labourd), compte-rendu de fouilles. Munibe. n.° 4, 1976. pp. 287-303.

(3) J. BLOT: «Contribution à la Protohistoire en Pays Basque», p. 96. Bulletin de Musée Basque n.° 64. 2.^o trimestre 1974.

(4) J. BLOT: «B. M. B.» n.° 58. pp. 196 à 212

1 — Mise à jour du péristicalithe (Fig. 2)

Dans un premier temps, nous avons procédé au dégagement des éléments de la couronne de pierres périphériques, réalisant ainsi une tranchée circulaire d'un mètre de large pour 30 centimètres de profondeur (nous nous sommes arrêtés, là, au contact d'une couche de flysch très résistant). Au Nord, nous avons ménagé un secteur d'un mètre à titre de témoin (Fig. 2, secteur D).

2 — Région centrale (Fig. 2)

Nous avons creusé progressivement, et en tamisant les terres, deux tranchées orientées Nord et Est-Ouest, de 0 m 50 de large, et perpendiculaires l'une à l'autre, mais réalisées de telle manière qu'elles soient décalées de 0 m 50 chacune par rapport au centre géométrique du monument. Elles aussi ont été menées jusqu'au sol résistant à 0 m 30 de profondeur, et ont permis d'étudier la stratigraphie d'ensemble du monument. (L'une d'elle a même été prolongée, en secteur

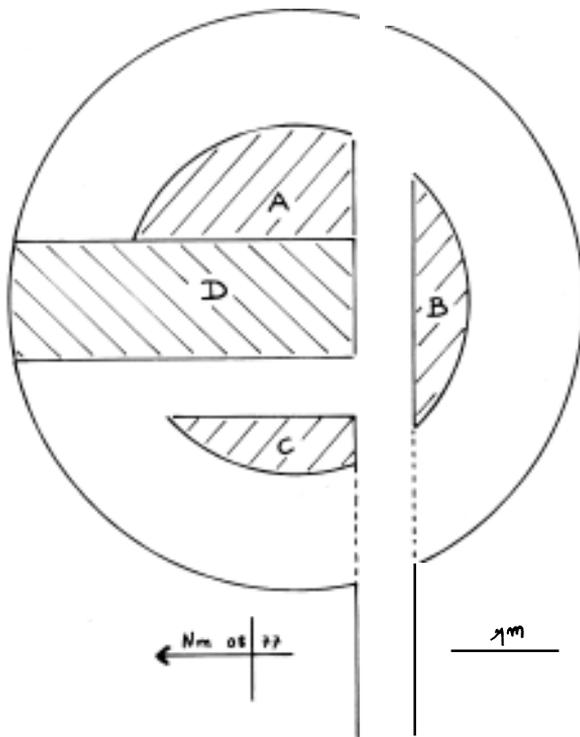


Fig. 2. Plan de travaux effectués. En clair: tranchée circulaire et tranchées perpendiculaires. En grisé: différents secteurs successivement étudiés. En D: zone témoin, étudiée en dernier.

Ouest afin de pratiquer l'étude comparative du sol à l'extérieur du vestige lui-même). Trois secteurs inégaux ont été ainsi délimités (A.B.C.) qui ont été ensuite arasés et tamisés. Ce n'est qu'en dernier que la banquette témoin (D) contenant les structures centrales, a été elle-même étudiée, arasée et tamisée. A la fin des travaux le péristicalithe et la ciste centrale étaient donc mis totalement au jour. Toutes les terres évacuées ont été remises en place à l'issue de la fouille, afin de préserver le monument de dégradations ultérieures et de redonner au site son aspect primitif.

B — Résultats de la fouille:

1 — La zone périphérique ou péristicalithe (Fig. 3, Photo 1)

— Cercle de pierres, d'environ 4 m de diamètre. Ce cercle n'est toutefois pas parfaitement régulier puisque l'on compte 4 m 40 pour l'axe Nord-Sud et 3 m 80 pour l'axe Est-Ouest.

— Les pierres constitutives sont en grès local grisâtre, se délitant en plaquettes et provenant des nombreux affleurements voisins. Leur volume est sensiblement identique, celui d'un gros pavé (0 m 35 x 0 m 20 en moyenne). Elles ne paraissent pas avoir été taillées, tout au plus parfois grossièrement épannellées.

— Il existe 2 ou 3 rangées de pierres, parfois plus: pierres posées les unes contre les autres, l'assise extérieure étant indéniablement la première posée puisque les autres prennent souvent appui dessus (Photo 2). La couronne ainsi réalisée est d'épaisseur à peu près constante sauf au Nord où quelques pierres semblent avoir bougé.

— Il est important de constater que les pierres de la couronne ne reposent pas sur le sol résistant (zone de flysch) mais qu'elles en sont séparées par une couche de terre argileuse noire d'environ 0 m 10 d'épaisseur.

2 — La ciste centrale (Fig. 3, Photo 3)

Elle affecte la forme d'un U, d'un fer à cheval orienté au Nord-Ouest, et mesurant 1 m de long pour 0 m 60 de large dans ses dimensions intérieures.

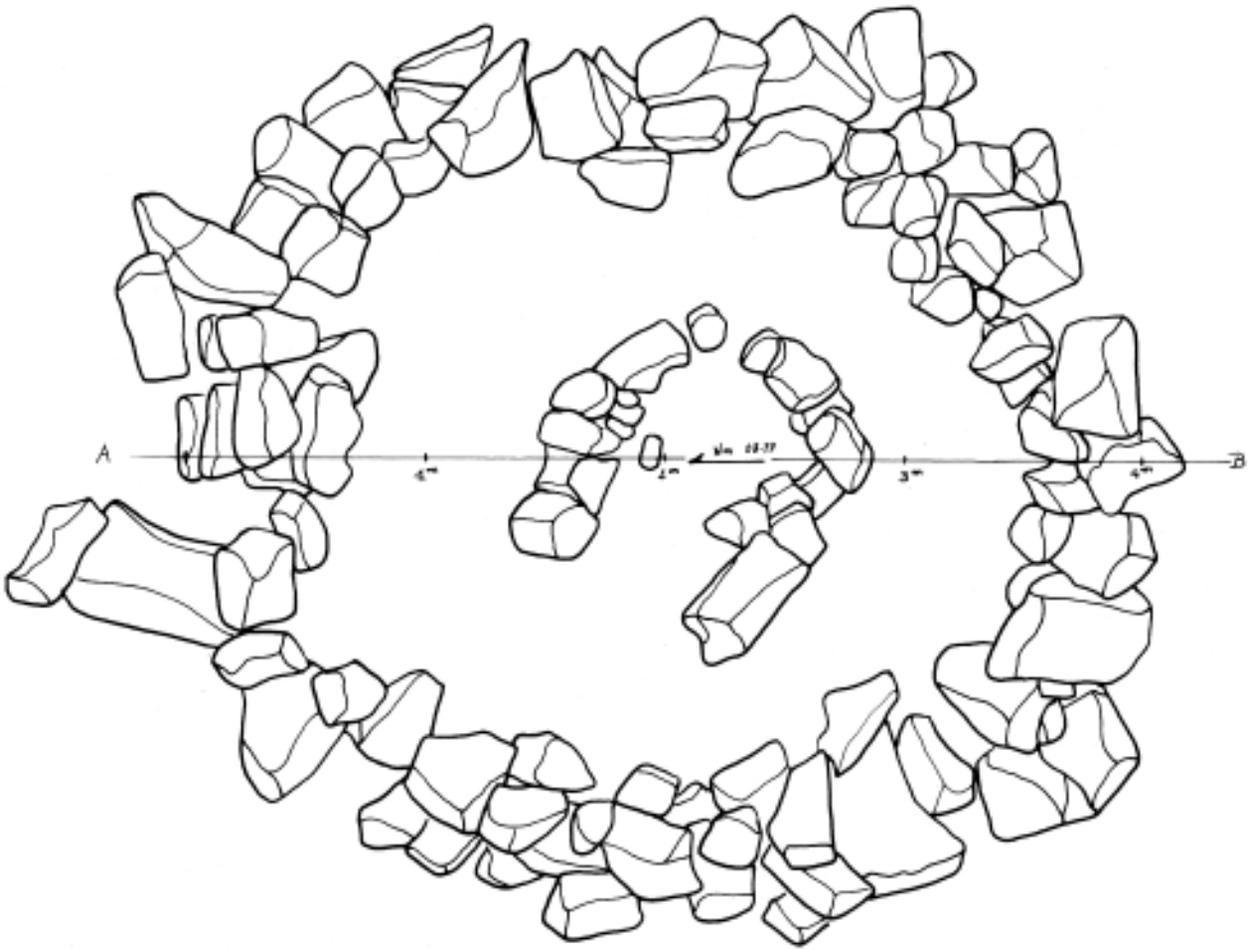


Fig. 3. Disposition d'ensemble du monument.

Les pierres sont dans l'ensemble jointives, disposées en une seule assise. Elles aussi sont séparées de la zone de flysch résistant par une couche de terre argileuse noire de 0 m 10 d'épaisseur.

3—La stratigraphie:

Etudiée tout au long des différentes étapes de la fouille, elle s'est révélée for simple.

A titre de comparaison, nous d'étudierons tout d'abord à l'extérieur du monument:

a) **Dans le prolongement Ouest de la tranchée**, de la superficie à la profondeur on note (Fig. 4A segment a.b):

— couche 1: très fine couche d'humus de 2 à 3 cm d'épaisseur marron foncé.

—couche 2: sur environ 13 à 15 cm d'épaisseur, terre noire argileuse homogène, de structure légèrement granuleuse. C'est la couche des racines, et son aspect gras, très noir est dû à sa richesse en matières organiques, surtout végétales mais aussi animales (déjections des animaux pâturant sur les estives).

—couche 3: ne se différencie de la précédente que par l'absence de racines.

—couche 4: sol d'origine, c'est à dire niveau non dépassé lors des travaux de construction du monument. Il s'agit d'une zone de flysch jaunâtre, résistant, se



Photo 1.
Vue
d'ensemble
du
monument.

délitant en plaquettes d'environ 2 cm d'épaisseur; cette décomposition est due à l'érosion (nivation, désagrégation chimique, etc....)

b) Stratigraphie de la région périphérique du monument (Fig. 4A segment c.d.).

Les quatre couches précédemment décrites, se retrouvent de manière identique. Notons seulement la présence de deux petits charbons de bois dans la partie Nord de la tranchée Nord-Sud au niveau de la couche 3. Enfin, la couche 4 ne présente aucune trace de rubéfaction par un foyer quelconque.

c) Stratigraphie à l'intérieur de la ciste (Fig. 4A segment e.f.).

L'essentiel est à noter ici. En effet, si les couches 1 et 2 sont identiques aux précédentes, la couche 3 est très modifiée par la présence d'un abondant amas de charbons de bois (certains du diamètre d'un doigt) et des fragments de terre beige, ou rouge, présentant des traces très nettes de rubéfaction, qui tranchent avec le sol environnant noir et gras.

L'amas charbonneux est surtout important dans la moitié Nord de la ciste, et, en pro-

fondeur, si le maximum de la couche charbonnée ne dépasse pas 0 m 10, on trouve cependant des particules carbonées jusqu'au niveau du sol d'origine.

Au sommet de l'amas de charbons de bois était posée une pierre de 0 m 11 de long pour 5 cm de large, de forme ovale. Il s'agit d'un morceau de quartz avec plans de clivage, qui ont permis à une extrémité d'avoir quelques enlèvements paraissant artificiels; à l'autre extrémité, des traces manifestes de percussion sont visibles, sans qu'on puisse en déduire le rôle exact (R. Arambourou). Cette pierre, par sa nature (elle est différente du contexte local et des blocs utilisés) et par sa position, au-dessus de l'amas de charbons de bois, paraît avoir une signification rituelle indéniable. A noter que, si elle n'est pas au centre géométrique de la ciste... elle est bien, par contre, au centre géométrique du monument. Fur hasard?... (Fig. 3).

—Il est bien évident que tous les charbons ont été recueillis et envoyés pour datation par le C14 au Laboratoire du C.N.R.S. de Gif-sur-Yvette.

— Par ailleurs, l'étude dendrologique effectuée aux Laboratoires de l'INRA a montré qu'il s'agissait de chêne.

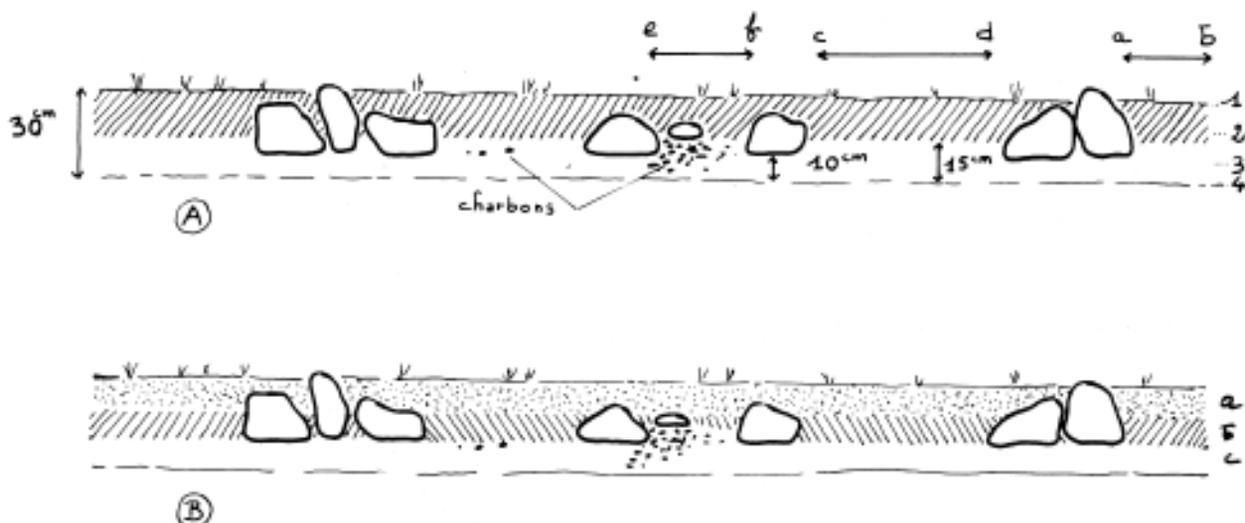


Fig. 4. A: Aspect stratigraphique actuel du monument selon la coupe AB de la figure U.
B: Intep[er]tation possible de la constitution des différents niveaux stratigraphiques.

4 — Le Mobilier:

Disons pour terminer qu'un tamisage soigneux de toutes les terres enlevées n'a pas permis de trouver le moindre mobilier (éclats de silex, débris de poterie, perles, débris métalliques, etc....).

IV. INTERPRÉTATION DES RESULTATS:

a) Les problèmes posés:

Le fait que les pierres du pérystalithe et de la ciste centrale reposent sur une même épaisseur de terre au-dessus de la zone de flysch fait penser qu'elles ont été posées sensiblement au même moment. Par ailleurs, l'étude de cette terre sous jacente aux pierres du monument suggère qu'il s'agit d'une terre en place, pas forcément «rapportée»; par exemple un sol d'herbes, de graminées (R. Arambourou).

La présence de charbons de bois groupés au centre du monument et mélangés à des particules de terre rubéfiée implique, comme pour tous les autres monuments précédent étudiés (Bixustia, Souhamendi III, Souhamendi I, Errozaté, Okabé), que le foyer rituel d'incinération s'est trouvé à distance du monument. Des prélèvements ont été effectués dans les restes de ce foyer et déposés dans la ciste. Quelques particules ont pu tomber durant le transport, telles celles retrouvées hors de la ciste, dans la couche 3.



Photo 2. Vue partielle [secteur Nord] du pérystalithe. Noter la disposition des pierres, les internes ayant été disposées en dernier.

L'absence de mobilier peut certes, être interprétée comme le fait que le rituel n'exigeait aucun dépôt de matériel dans la tombe, mais aussi, et c'est fort probable, nous pourrions voir, là encore, un témoignage de l'extrême pauvreté des bergers basques de la protohistoire...

b) Essai de reconstitution du rite funéraire. Différentes étapes de la construction:

Comme pour tous les monuments précédemment étudiés ce sera avec les plus extrêmes réserves que nous essaierons en fonction des données recueillies d'ébaucher ce qu'a pu être le rituel funéraire sur cette crête perdue des Aldudes, quelques siècles avant le Christ. Une impression de grande simplicité dans l'exécution paraît s'imposer aux yeux de l'observateur.

Une fois choisi le lieu de la tombe (selon des critères précis: proximité de la piste,

dans un col, etc....), il a été procédé au décapage de la terre végétale et des racines, sur une aire circulaire d'environ 4 à 5 mètres de diamètre et sur une quinzaine de centimètres d'épaisseur (figure 5 - (1)). Travail facile, ne nécessitant pas un matériel sophistiqué, une omoplate de bovin tout au plus... Dans le même temps, achève de se consumer, à très courte distance vraisemblablement, le cadavre du défunt sur son bûcher funéraire.

Sont alors disposées (fig. 5- (2)) les pierres de la couronne périphérique (en commençant par l'assise la plus externe) puis celles de la ciste centrale. Le tout reposant sur une couche de terre végétal laissée en place d'environ 0 m 15 d'épaisseur (couche sans racines). Charbons et terre rubéfiée prélevés sur le bûcher sont apportés au centre de la ciste: pendant le transport tombent quelques particules... La pierre rituelle (après avoir été taillée, ou l'étail-elle déjà aupara-

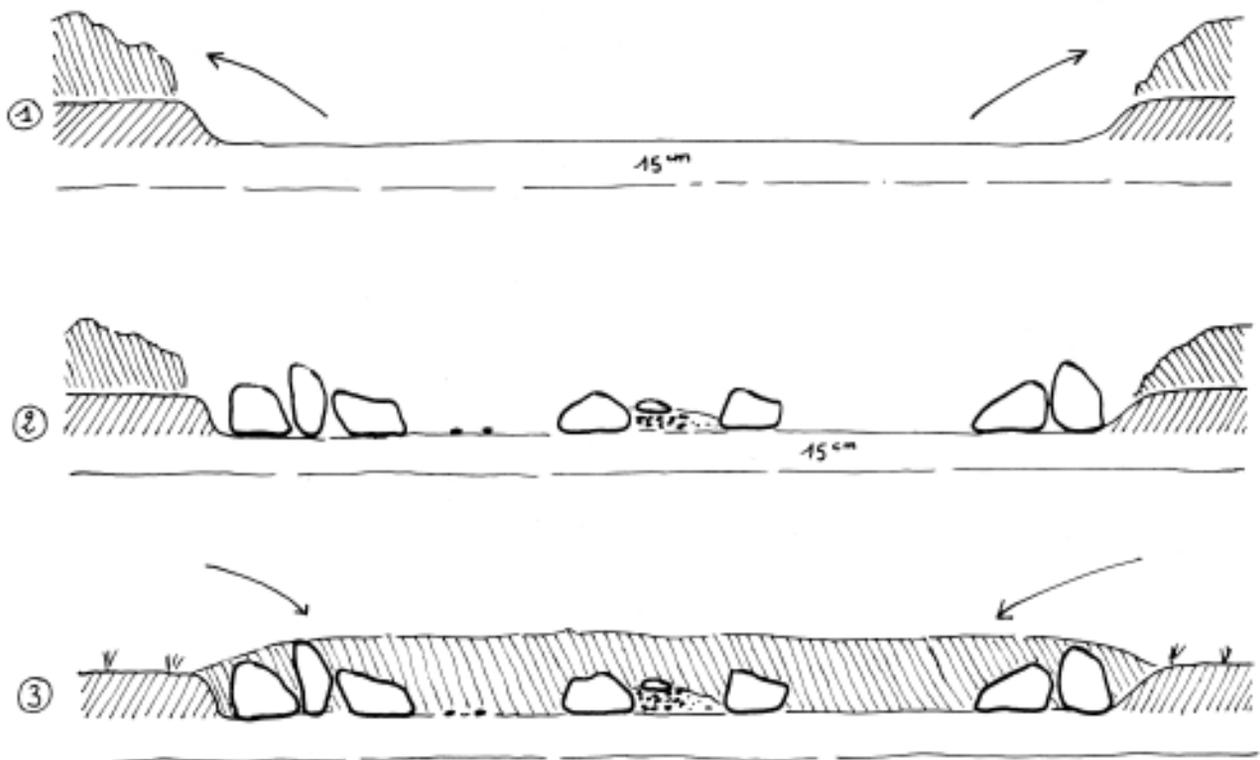


Fig. 5. Les trois grandes étapes de la construction du monument:
 1 — décapage de la terre végétale avec ses racines.
 2 — disposition des pierres périphériques, de la ciste, et des charbons centraux.
 3 — recouvrement de l'ensemble par la terre initialement enlevée.

vant dans un but que nous ignorons?) est alors déposée sur l'amas charbonneux.

On recouvre enfin tous ces éléments (Fig. 5 (3) avec la terre végétale initialement enlevée et mise de côté. Le monument présente à ce moment-là un aspect légèrement tumulaire, et du fait de l'existence d'une couronne de pierres, nous l'appellerons donc «Tumulus-Cromlech».

Il semble qu'on puisse expliquer l'aspect actuel (monument enfoui, sol nivelé, par l'existence de deux mécanismes complémentaires mais aux conséquences opposées: (Fig. 4B).

—D'une part, il s'est produit, avec le temps, un phénomène de soutirage (le monument est sur un sol en très légère pente, allant rapidement en s'accroissant vers le Nord-Ouest). Ceci, ajouté à un tassement du sol, a pu réduire de 15 cm à 10 cm l'épaisseur de la terre sous les pierres du pérystalithe et de la ciste (Fig. 4B couche C); enfin le ruissellement des eaux de pluie peut être aussi tenu pour responsable d'un enfoncement et d'un éparpillement en profondeur des particules charbonnées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ciste.

—D'autre part, le monument étant dominé au Nord-Est par le mont Méhatzé, il en résulte un colluvionnement, un apport de sédiments, qui a recouvert peu à peu l'ensemble du col, monument y compris, d'une couche uniforme (Fig. 4B couche a), donnant en définitive l'aspect d'ensemble représenté sur la figure 4B.

c) Datation du monument:

Nous n'avons aucun mobilier. Seule l'étude du C14 des charbons de bois recueillis pourra nous renseigner. Pour l'instant, c'est

par comparaison avec des monuments similaires déjà datés, que nous pouvons supposer, une «fourchette» de temps comprise entre 700 et 300 ans AV JC...

Conclusión:

Le «Tumulus Cromlech» de Méhatzé, est le onzième monument sur lequel nous avons été amené à pratiquer une fouille de sauvetage. Tous étaient des tombes à incinération, qu'il s'agisse:

- de Tumulus simples «Souhamendi I et III, Pittare)
- de Tumulus Cromlechs (Ugatze, Bixustia, Méhatzé Banca)
- de Cromlechs simples (Errozaté II, III, IV, Méhatzé Artzamendi)
- de Cromlechs Tumulaires (Okabé 6)

Si l'on note des très nombreux points communs entre ces monuments, il est frappant de constater qu'il n'y en a pratiquement pas deux identiques (Errozaté III et IV mis à part): présence ou absence de ciste, de poterie, d'amas pierreux central, etc....

C'est assez dire l'importance des datations au C14 qui seules, nous permettront de savoir si cette grande variété morphologique tient à des époques de constructions relativement éloignées entre elles dans le temps, ou au contraire si un même rite pouvait avoir des expressions différentes à une même époque...

Il n'en reste pas moins que, par sa simplicité de conception et d'exécution, le Tumulus-Cromlech de Méhatzé se présente tout à la fois comme un des plus simple et des plus réussi parmi les monuments à incinération que la protohistoire basque nous ait donné de contempler.